

Des enquêtes sont en cours à Halifax

Plusieurs prévenus ont déjà comparu — M. Ilsley rencontrera une délégation aujourd'hui au sujet des responsabilités et des réparations — Le couvre-feu est encore en vigueur — Le maire de la ville demande d'user de tolérance et de ne pas garder de ressentiment

Halifax, 11 (CP.)—M. J. I. Ilsley, premier ministre intérimaire, confèrera ici, aujourd'hui, avec une délégation spéciale au sujet des responsabilités et des réparations des dégâts causés le jour de la victoire dans le quartier des affaires. On évalue ces dégâts à 5 millions.

M. Ilsley est arrivé hier par avion. Il a d'abord été à sa maison d'été à Kentville puis il a visité la ville.

La délégation que rencontrera M. Ilsley sera composée du maire, M. Butler, de M. A. T. O'Leary, président de la Chambre de commerce de Halifax, et de M. A. L. Cousins, administrateur des ports de l'Atlantique pour le temps de guerre. M. Cousins a reçu l'ordre du gouvernement de faire enquête, à Sydney et à Liverpool il y eut des manifestations déchainées comme à Halifax. Les citoyens de ces villes ont, comme à Halifax, pillé les magasins de liqueurs et détruit les établissements commerciaux.

La Chambre de commerce de Halifax s'est réunie en assemblée spéciale, hier, et a adopté une résolution à l'effet que le gouvernement fédéral nomme une commission judiciaire le plus tôt possible afin de fixer sur qui seront dévolues les responsabilités de l'émeute.

Tous les agents de police circulent dans les rues aujourd'hui. Ils questionnent des témoins de l'attaire et visitent des magasins saccagés. On a recueilli plusieurs informations contre des émeutiers et les accusations seront portées contre eux.

Les Cours de recorder de la ville étaient assiégées hier. Plus de 211 accusés ont paru à la barre sous des chefs d'accusations se rattachant aux émeutes du jour de la victoire.

On a imposé une amende de \$100 ou un mois de prison à 19 personnes accusées d'avoir en leur possession et illégalement des liqueurs alcooliques. On a imposé des peines légères à plus de 90 autres prévenus accusés d'avoir causé des troubles. La plupart de ces prévenus étaient des civils. Les militaires seront jugés par leurs officiers.

Le couvre-feu était encore en vigueur hier et plusieurs soldats faisaient la patrouille dans les rues.

La journée de la victoire on avait donné congé à 4,000 marins et hier à 4,000 autres. La police, qui ne compte que quelque 80 hommes, s'est plainte d'être incapable de contenir tous ces hommes.

Le maire Butler a demandé, hier, aux civils et aux militaires de ne pas garder de ressentiment des deux côtés et d'user de tolérance.

MM. W. C. MacDonald et Gordon B. Isnor, membres du parlement pour Halifax, ont déclaré hier, dans une déclaration conjointe, qu'ils étaient convaincus que le gouvernement canadien assumera la responsabilité des dommages.

Les directeurs des compagnies d'assurances de Halifax se sont réunis hier et ont décidé que les dommages étaient trop grands pour que les enquêtes soient menées par des organisations locales et ils s'en sont référés aux bureaux principaux.